

ECETIA Intercommunale SCRL

Rapport de gestion

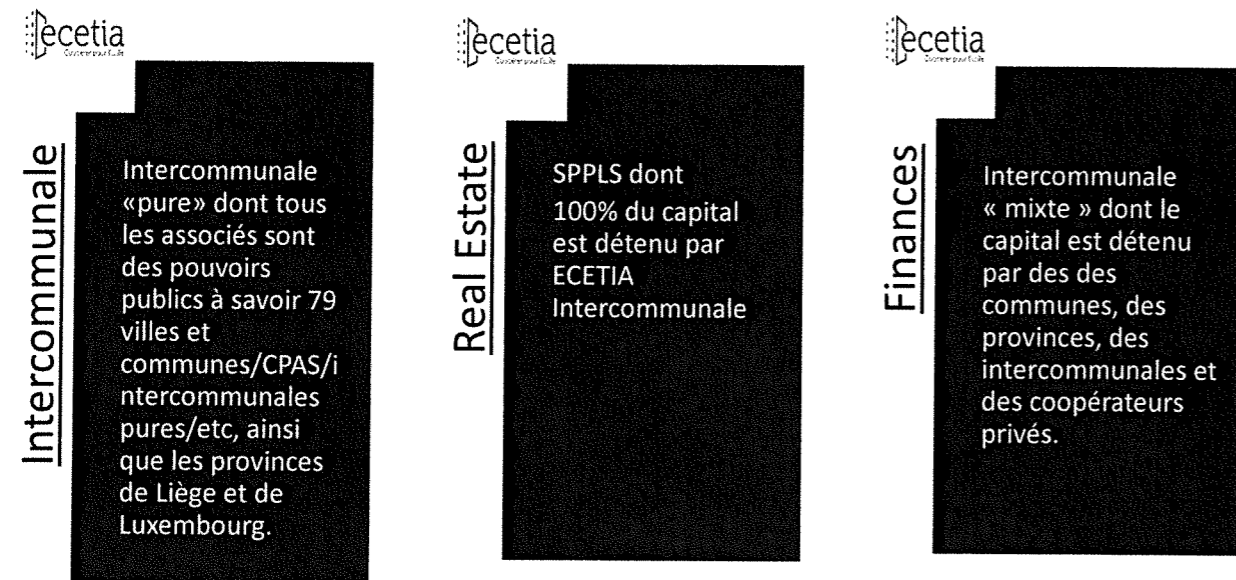
Table des matières

1	Introduction	3
2	Activités d'Ecetia Intercommunale	4
2.1	Activité de location d'immeubles aux pouvoirs locaux	4
2.2	Activité de services et de conseils : <i>ECETIA FIDUCIA</i>	7
2.3	Focus sur les économies d'énergies	7
2.4	Projets spéciaux : églises, infrastructures sportives,	8
3	Stratégie de développement d'Ecetia Intercommunale	10
3.1	Nouveaux coopérateurs	10
3.2	Accords de coopération et synergies avec différents partenaires publics et privés	11
4	Les faits marquants de l'année 2020 et lignes de développement	12
4.1	Conséquences de la crise sanitaire	12
4.2	Offre de services : Ecetia Fiducia	12
4.3	Dossiers immobiliers	13
5	La Gouvernance	14
5.1	Les organes	14
5.2	La structure fonctionnelle	17
6	Le Rapport de Gestion	18
6.1	La Bilan et Compte de résultats	18
6.2	Le Bilan social	23
6.3	Risques et incertitudes	23
6.4	Evènements susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société ..	24
6.5	Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice	25
6.6	Justification des règles comptables de continuité	25
6.7	Activités en matière de recherche et développement	25
6.8	Liste des garanties, des montants et des bénéficiaires	26
6.9	Divers	26
7	Le Plan pluriannuel	27

8	Le Rapport sur les marchés publics	28
9	Annexes	31

1 Introduction

Le Groupe ECETIA se compose de deux intercommunales et d'une société à participations publiques locales significatives (SPPLS).



Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre gestion, de vous faire rapport sur l'évolution des affaires de l'intercommunale au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice, ainsi que l'affectation des résultats obtenus.

2 Activités d'Ecetia Intercommunale

2.1 Activité de location d'immeubles aux pouvoirs locaux

Ecetia Intercommunale ambitionne de développer un réseau d'immeubles répondant aux besoins des pouvoirs publics locaux et destinés à leur être donnés en location.

1. Quels sont les principaux avantages qui décident les pouvoirs locaux à confier la gestion d'un projet immobilier à Ecetia ?

Le pouvoir local qui confie la réalisation d'un projet immobilier à Ecetia :

- ⇒ se donne la possibilité de voir concrétiser celui-ci en réduisant au maximum l'intervention de ses propres services, puisqu'Ecetia Intercommunale coordonne l'ensemble du projet : définition des besoins immobiliers du pouvoir local concerné, construction puis maintenance de l'immeuble pendant toute la durée du bail locatif. Le pouvoir local participe à l'élaboration du projet, en décrivant ses besoins, mais n'a pas à se préoccuper de son financement, de la passation des marchés publics requis, du suivi du chantier, des risques de construction, ... ;
- ⇒ maîtrise ses coûts et son endettement puisque le montant du loyer est fixé dès la signature du bail donc, dans la majorité des cas, avant la construction de l'immeuble. C'est donc Ecetia Intercommunale qui assume le risque de construction. Le loyer représente, pour le pouvoir local, une dépense ordinaire de fonctionnement et non une charge de dette qui, dès lors, ne vient pas grever ses balises d'emprunt ;
- ⇒ à la fin du bail, le pouvoir local a le choix entre **(1)** reconduire la location pour un nouveau terme ; **(2)** mettre fin à l'occupation ou **(3)** devenir propriétaire de l'immeuble.

2. Quels sont les types de projets concernés par l'assistance d'Ecetia Intercommunale en matière de promotion immobilière ?

Prenons quelques exemples :

- *une commune souhaite se doter d'un nouvel immeuble où réunir les services administratifs communaux, du CPAS et de la zone de police. Pour toute une série de raisons (complexité de la mise en œuvre du projet, coût de celui-ci, impact budgétaire, ...), le Collège communal ne cesse d'en reporter la réalisation ;*
- *une commune possède un terrain vierge, elle doit augmenter son parc de logements, mais n'a pas les moyens humains ni financiers de construire ces logements qui lui permettraient de réaliser des recettes locatives et d'alimenter ainsi le service ordinaire de son budget annuel ;*
- *une commune souhaite vendre à un promoteur les anciens bâtiments, qui abritent ses services des travaux et des plantations et qui se trouvent dans un lotissement, pour construire un nouveau hall susceptible d'accueillir bureaux, garages, ateliers, aires de stockage, ... Elle souhaite être assistée à la fois pour la construction du nouveau hall et pour réaliser une promotion optimale de ses anciens immeubles.*



Ces projets peuvent être réalisés par Ecetia Intercommunale puisque notre stratégie d'investissement immobiliers d'Ecetia Intercommunale vise principalement la réalisation de trois catégories d'immeubles :

- des immeubles administratifs : bureaux, bâtiments scolaires ...
- des immeubles industriels : halls logistiques, ateliers, garages ...
- des immeubles d'habitation : appartements, logements sociaux...

Et si le projet immobilier ne correspond pas à la stratégie d'investissement d'Ecetia Intercommunale ?

D'autres types de projets immobiliers peuvent être pris en charge par Ecetia Intercommunale comme la construction d'un hall omnisports, d'une salle polyvalente, d'une piscine...

Dans ce cas, les conditions de l'intervention d'Ecetia Intercommunale seront affinées dans l'accord-cadre qui est passé avec chaque pouvoir local. Par exemple, si le projet consiste en la rénovation d'un immeuble ancien, avec de grosses incertitudes sur le coût des travaux, le loyer pourrait être fixé *a posteriori*, c'est-à-dire non pas au moment de la signature du bail mais au moment de la réception provisoire des travaux ; si l'immeuble présente des caractéristiques telles qu'il sera invendable sur le marché de l'immobilier, il pourra être prévu que, au terme du bail, le locataire devra *soit* demander le renouvellement de celui-ci, *soit* acquérir l'immeuble, mais il ne pourra pas se contenter de cesser d'occuper l'immeuble.

Dans tous les cas, Ecetia Intercommunale travaille pour, et avec les pouvoirs locaux, dans un esprit de collaboration et de franche négociation, pour garantir les intérêts publics de part et d'autre.

3. Quels seront le timing et la procédure pour réaliser le projet ?

De manière chronologique, la réalisation d'un tel projet va se dérouler en deux phases, de « consultance » puis « immobilière », qui sont elles-mêmes divisées en plusieurs étapes.

(i) La phase de « consultance » : définir les besoins immobiliers et la faisabilité du projet

Ecetia Intercommunale étudie quels sont les **besoins immobiliers** du pouvoir local qui fait appel à ses services et voit comment il serait possible d'y répondre, en tenant compte de toutes les circonstances.

Sous réserve que cette analyse confirme la faisabilité du projet et que le pouvoir local y adhère, Ecetia Intercommunale mettra ce projet en concurrence dans le cadre d'un **marché public**, par exemple un marché « *design, build & maintenance* ».

Si les offres reçues répondent aux attentes, tant sur le plan fonctionnel que sur le plan financier, Ecetia Intercommunale remettra au pouvoir local une **offre locative** dont les termes, notamment le loyer, seront évidemment négociables.

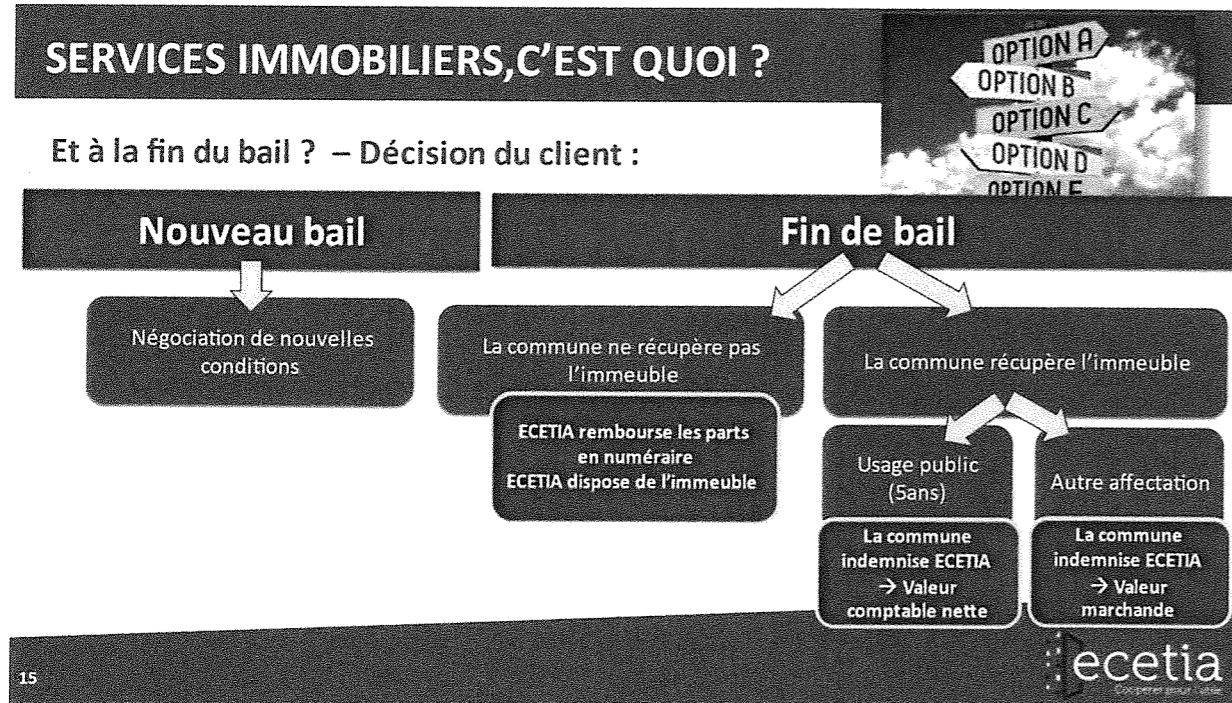
Si le pouvoir local refuse l'offre, Ecetia Intercommunale lui cèdera les marchés publics et lui facturera son intervention.

Si, par contre, le pouvoir local accepte l'offre locative d'Ecetia Intercommunale, la **convention de location** sera signée et le marché en vue de la construction de l'immeuble sera mis en œuvre.

(ii) La phase « immobilière » : réalisation du bien

Ecetia Intercommunale fait **construire** l'immeuble, à ses frais et à ses risques, sur le terrain que le pouvoir local lui aura apporté en contrepartie de l'émission, à son bénéfice, de parts du secteur « Immobilier » de l'intercommunale.

A la réception provisoire de l'immeuble, celui-ci est **mis à disposition** du pouvoir local qui commence à l'occuper en qualité de locataire.



Au terme du bail, Ecetia Intercommunale et le pouvoir local pourront décider de signer ensemble un **nouveau contrat de location**, pour un nouveau terme, à des conditions à convenir entre eux à ce moment.

Mais le pouvoir local pourra aussi, librement, décider de **ne pas renouveler le bail et de cesser d'occuper l'immeuble** ; dans ce cas, Ecetia Intercommunale lui remboursera ses parts du secteur « Immobilier » en numéraire et disposera ensuite de l'immeuble, au mieux de ses intérêts.

Alternativement, le pouvoir local pourra souhaiter **devenir propriétaire de l'immeuble** ; dans ce cas, Ecetia Intercommunale lui remboursera ses parts en lui rétrocédant le terrain et, en contrepartie, le pouvoir local versera à Ecetia Intercommunale une indemnité compensant la perte des revenus que l'immeuble lui rapportait.

Toutefois – et c'est un élément très important pour les pouvoirs locaux – , si le pouvoir local s'engage à maintenir cet immeuble affecté à ses activités de service public, alors Ecetia Intercommunale limitera l'indemnité ci-dessus au montant de sa perte comptable réelle et renoncera à une éventuelle plus-value qu'elle aurait pu réaliser en cédant l'immeuble au plus offrant, sur le marché de l'immobilier.

Comment rendre ce système encore plus solide financièrement ?

Dans la perspective de se constituer un portefeuille d'immeubles représentant un certain volume, Ecetia Intercommunale étudie la possibilité de refinancer l'ensemble, sur les marchés, notamment par des émissions de titres comme des certificats immobiliers et/ou par des opérations de titrisation. La diversité de son portefeuille immobilier, la solvabilité de ses locataires et la dispersion géographique des immeubles sur le territoire de la Région wallonne sont autant d'éléments qui rendent ce type d'opérations attractives pour les investisseurs.

2.2 Activité de services et de conseils : ECETIA FIDUCIA

Au cours de nos nombreuses rencontres avec les pouvoirs locaux, nous avons constaté que certains sont parfois très désarmés pour faire face à toute une série de questions, ou pour bénéficier de prestations, dès lors qu'il s'agit de mobiliser des connaissances et des compétences spécialisées en matière financière, comptable, juridique, ...

Une PME confrontée aux mêmes questions, ou demanderesse de prestations similaires, s'adresserait à sa fiduciaire, son avocat, son réviseur...

Ecetia Intercommunale a donc décidé de développer, au bénéfice des pouvoirs locaux, avec ses services internes et son réseau de partenaires (comptables, réviseurs, avocats ...), une offre de conseils et de prestations de ce type, sous le nom d'*Ecetia Fiducia* dans les domaines du droit, de la finance, de la comptabilité, de l'expertise immobilière, de l'assurance, ...

2.3 Focus sur les économies d'énergies

La rénovation et le renouvellement du parc de bâtiments publics existant, ainsi que son optimisation fonctionnelle et énergétique, contribuent, d'une part, à améliorer l'efficacité du service public et, d'autre part, à répondre aux enjeux climatiques et environnementaux.

Notamment, la rénovation énergétique du bâti public belge sera un maillon essentiel pour atteindre les objectifs de neutralité fixés par l'Europe pour 2050 via le *Plan de relance pour l'Europe* (Next Generation EU) et le *Green Deal*.

La Commission européenne a, entre autres, publié une *Stratégie pour une vague de rénovation*.

Les gouvernements, fédéral, régionaux et communautaires, poussent également à la rénovation du bâti par l'élaboration du *Plan national Energie-Climat* et diverses autres stratégies de rénovation mises en place dans les régions et les communautés.

Les pouvoirs publics doivent absolument s'impliquer dans ce plan de rénovation énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique, afin de montrer l'exemple à la population.

La crise sanitaire a également induit une réorganisation du travail et une transformation des modes de fonctionnement, notamment avec un passage massif, et brutal, d'une tradition « présenteielle » à un « télétravail » généralisé, sans réelle transition ni adaptation des stratégies RH et des outils numériques à disposition des employés.

Il est essentiel de « profiter » de ces différentes occurrences pour transformer les conséquences de la crise sanitaire en autant d'opportunités et pour coupler, à la rénovation énergétique des bâtiments, leur

amélioration fonctionnelle et organisationnelle : centralisation des services, réduction du nombre de postes fixes sur site, optimisation des moyens de communication, ...

Ecetia Intercommunale propose :

- (1) d'aider, par des « **Quickscan** », les pouvoirs publics à sélectionner, au sein de leur patrimoine immobilier, les bâtiments à rénover, à transformer voire à remplacer prioritairement ;
- (2) d'en réaliser un **audit fonctionnel et énergétique** complet, afin de définir une feuille de route (technique et financière) des travaux à mettre en œuvre et, enfin ;
- (3) d'organiser la **rénovation concrète de ces bâtiments**, en réalisant les études techniques utiles, en rédigeant les cahiers des charges administratifs et techniques, en lançant les marchés publics pertinents et, finalement, en assurant le suivi des travaux jusqu'à la réception définitive voire ;
- (4) en acquérant, éventuellement, un droit réel sur l'immeuble en vue que l'intercommunale, devenue ainsi propriétaire, réalise et finance elle-même les travaux puis donne le bien en location au pouvoir public concerné.

2.4 Projets spéciaux : églises, infrastructures sportives, ...

2.4.1 Eglises

La Wallonie est riche d'un patrimoine immobilier à haute valeur symbolique et culturelle dont la silhouette caractérise chaque village et chaque quartier de ville depuis la nuit des temps : les églises. Si ces édifices bénéficient d'un attachement certain, au sein de la population, ils sont pourtant moins fréquentés qu'auparavant et ils représentent une charge importante pour les collectivités locales.

A la demande des communes, Ecetia Intercommunale peut réaliser, pour chaque église, **une étude permettant d'évaluer la faisabilité d'une reconversion**, totale ou partielle, des volumes intérieurs de l'édifice, pour les affecter à d'autres fonctions, **tout en préservant l'enveloppe extérieure**.

Cette étude comprend deux parties :

- Faisabilité économique pour établir des scénarii de reconversion possibles en fonction :
 - de la situation géographique de l'édifice et,
 - du potentiel économique qu'il présenterait dans une logique de promotion immobilière.
- Faisabilité technique :
 - état de la structure de l'édifice religieux, coûts de pérennisation et
 - contraintes architecturales spécifiques de la volumétrie intérieure.

Si cette étude se conclut favorablement, et si la commune souhaite suivre cette voie, Ecetia Intercommunale peut l'assister pour mettre en œuvre le projet de reconversion, voire y prendre part comme investisseur.

2.4.2 Infrastructures sportives

Sur base d'une opération de cartographie inspirée des techniques de la géographie économique nous disposerions relevé complet, sur le territoire de la Région wallonne, reprenant :

- les infrastructures sportives actuellement existantes, avec une catégorisation individuelle en fonction de divers critères : état général du bien, accessible au grand public ou non, ... ;
- les zones « grises » insuffisamment desservies en infrastructures sportives ;
- la proximité de chacune par rapport aux infrastructures liées à la mobilité ;
- ...

Sur la base de cette cartographie, il sera possible de se faire une idée assez précise **(1)** du niveau d'équipement sportif disponible en Région wallonne ainsi que **(2)** de la qualité de cet équipement et **(3)** de sa répartition géographique sur ledit territoire, province par province, arrondissement par arrondissement, commune par commune.

Par ailleurs, en connaissant, *via* les fédérations sportives notamment, le nombre de personnes pratiquant les différentes disciplines sportives actuellement en vogue, il sera aussi possible de voir si le parc d'infrastructures existant est en mesure de répondre adéquatement à la demande des usagers. L'opération immobilière consisterait alors à « combler les vides » en remplaçant (éventuellement en les délocalisant pour les réimplanter à un endroit plus adéquat) les infrastructures vieillissantes et en construisant des infrastructures neuves là où il en manque.

Une telle opération devrait associer très étroitement chaque Province, *d'une part*, pour aider Ecetia Intercommunale à définir les besoins en infrastructures sur son territoire et, *d'autre part*, parce que, chaque infrastructure ayant pour vocation de desservir un territoire ne se résumant pas à celui d'une seule et même commune, parce que la dynamique envisagée s'inscrit clairement dans une logique à la fois *supra* communale et *inter* communale.

Enfin, en vue d'optimiser l'usage de ces infrastructures, dont chaque heure de chômage économique représente une perte structurelle, compte tenu des coûts fixes incompressibles qu'elles engendrent, nous envisageons la mise en place de **partenariats publics privés (PPP)** en vue d'une *occupation et d'une exploitation mixte de chaque infrastructure*, partagée entre, **(1)** *d'une part*, les communes concernées, pour répondre aux besoins de leurs usagers et **(2)** *d'autre part*, les concessionnaires privés, pour répondre à ceux de leurs clients.

3 Stratégie de développement d'Ecetia Intercommunale

3.1 Nouveaux coopérateurs

Conformément au plan stratégique 2020 à 2022 arrêté par notre Assemblée générale, le Conseil d'administration, en séance du 4 mai 2020, a décidé d'ouvrir le capital de l'intercommunale, à concurrence d'une part de chacun des quatre secteurs, à tous les pouvoirs publics locaux situés sur le territoire de la Région wallonne à savoir, limitativement, :

- les Provinces,
- les Villes et Communes,
- les CPAS,
- les zones de police et de secours,
- les régies communales,
- les sociétés de logements et les agences immobilières sociales (AIS),
- les intercommunales pures.

Nonobstant la situation sanitaire, nous avons, ensuite de cette décision, initié une démarche proactive envers l'ensemble des pouvoirs publics locaux ci-dessus afin de les rencontrer, de leur présenter nos services, d'entendre leurs besoins entrant dans notre *core business* et voir comment nous pourrions y répondre.

L'évolution du capital est reprise ci-dessous et démontre, à la date du 30/04/2021, de 34 nouvelles affiliations (en comparaison à la composition du capital au 31/12/2019) :

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Au 30/04/2021	Différence (31/12/20219)
Provinces	2	2	2	-
Communes	45	55	58	+ 13
CPAS	0	5	12	+ 12
RCA	0	0	0	-
Zones de Police	0	1	1	+ 1
Zones de Secours	0	1	3	+ 3
Intercommunales	0	2	2	+ 2
AIS/SL	0	0	1	+ 1
TOTAL	47	66	79	

En effet, au 31 décembre 2019, le capital d'ECETIA Intercommunale était composé de 45 communes et 2 provinces, soit un total de **47 coopérateurs**.

Au 31 décembre 2020, le capital d'ECETIA Intercommunale était composé de 55 communes, 2 provinces, 5 CPAS, 2 intercommunales pures, 1 zone de secours et 1 zone de police, soit **66 coopérateurs**.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le capital d'ECETIA Intercommunale s'est à nouveau étoffé et, au 30 avril 2021, il est composé de 58 communes, 2 provinces, 12 CPAS, 2 intercommunales pures, 1 ADL, 3 zones de secours et 1 zone de police, soit **79 coopérateurs**.

En termes de population couverte par ses coopérateurs associés, Ecetia Intercommunale est passée de 856.000 habitants au 31/12/2019 à 988.000 habitants au 30/04/2021.

3.2 Accords de coopération et synergies avec différents partenaires publics et privés

Ecetia Intercommunale a développé des « métiers de niche » et, spécialement pour réaliser les projets immobiliers qu'elle destine à être donnés en location aux communes, elle a besoin de l'intervention de tiers spécialistes à chaque étape de la conceptualisation et de la réalisation de chaque projet.

Ainsi s'est-elle entourée, *via* des accords de coopération, s'il s'agit de pouvoirs publics, ou *via* des marchés cadres, s'il s'agit d'opérateurs privés, d'assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO), de conseillers real estate, de juristes, d'experts comptables, de réviseurs, ...

Nous souhaitons spécialement renforcer les synergies, dans chaque Province, avec les ***intercommunales de développement économique***, dont les bureaux d'études peuvent nous fournir des services d'assistance à maîtrise d'ouvrage et avec les ***Invests***.

Notamment, mais pas seulement, dans le cadre de nos projets de reconversion d'églises, nous travaillons aussi avec les ***agences immobilières sociales (AIS)*** avec lesquelles des partenariats extrêmement intéressants peuvent être noués en vue de densifier l'offre de logements à des prix abordables pour de nombreuses familles.

4 Les faits marquants de l'année 2020 et lignes de développement

4.1 Conséquences de la crise sanitaire

En raison de la propagation du virus Covid-19, des mesures ont été prises par le Gouvernement belge, notamment des mesures de confinement à compter du 13 mars 2020 (minuit) impactant dès lors de nombreux secteurs d'activités économiques.

Vu la situation exceptionnelle causée par cette crise et les conséquences sanitaires induites par celle-ci, notamment en ce qui concerne le milieu hospitalier, il a été décidé par le Conseil d'administration du 30 mars 2020 (i) de suspendre à compter du 1^{er} avril 2020, la déduction du prêt consenti à ECETIA Real Estate, en capital et intérêt, et (ii) de postposer le versement de la prochaine échéance au 1^{er} octobre 2020 en reportant d'autant l'échéance finale, qui sera donc le 1/06/2032 et plus le 1/12/2031, toutes les autres conditions restant inchangées en manière telle qu'ECETIA Real Estate puisse faire bénéficier à un établissement hospitalier (à qui elle a consenti un prêt) des mêmes mesures.

En outre, pour la sécurité du personnel, le télétravail a été généralisé et nous nous sommes dotés des technologies adéquates afin de poursuivre, le plus efficacement possible, le développement des activités de l'intercommunale.

4.2 Offre de services : Ecetia Fiducia

Afin d'étoffer son offre de services, Ecetia Intercommunale a décidé, durant le premier semestre 2020, de créer un guichet unique en matière fiduciaire – ECETIA Fiducia.

Le souhait est de proposer aux communes et autres pouvoirs locaux des prestations sous forme de guichet unique des services de :

- comptabilité, audit, analyse financière ;
- conseil juridique généraliste et spécialisé en droit communal, en droit administratif et des marchés publics, ainsi que dans tous les autres domaines du droit intéressant leurs activités ;
- conseil en immobilier (real estate).

Les demandes seraient traitées en direct, avec nos équipes internes, plutôt généralistes, ou nous les dispatcherions vers les sous-traitants spécialisés (via des marchés-cadre). Dans ce contexte, ces derniers rendraient compte directement à la commune en toute confidentialité.

Nous travaillerions évidemment à prix coûtant dans le cadre de la relation *in house* (communes) ou d'accords de coopération public/public (autres pouvoirs locaux n'exerçant pas sur l'intercommunale le fameux « contrôle analogue »).

Le Conseil d'administration a arrêté comme suit le tarif horaire d'intervention d'Ecetia Fiducia :

	Type de prestation	Tarif HTVA
1	Comptable (administratif)	65,00 €
2	Comptable (tenue de la comptabilité)	80,00 €
3	Audit assurance	105,00 €
4	Expert-comptable	130,00 €
5	Auditeur/Réviseur	130,00 €
6	Conseil Real Estate	135,00 €
7	Conseil juridique	145,00 €
8	Ecetia – Réunion (forfait)	180,00 €
9	Ecetia – Prestations (taux horaire)	95,00 €

4.3 Dossiers immobiliers

Vous trouverez ci-dessous l'évolution du nombre de projets immobiliers assistés par Ecetia Intercommunale, en fonction du stade d'exécution :

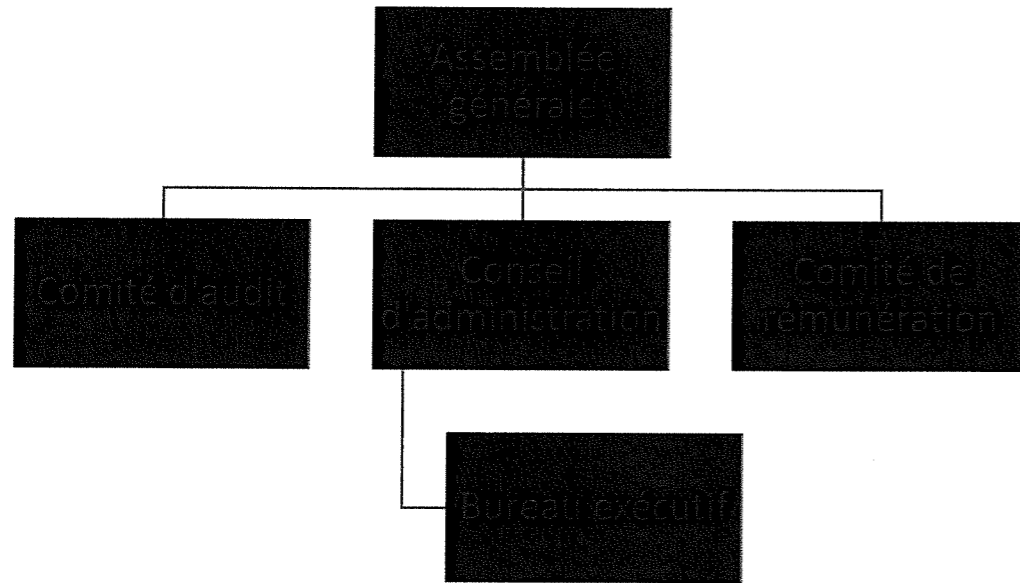
Etapes	31-12-19	31-12-20	31-03-21
0 Préparatoire	3	12	12
1 Programmation	1	8	14
2 Conception	1	1	1
3-4 Offre-Convention	2	0	0
5 Réalisation	3	3	1
6 Location	2	4	7
	12	28	35

A

5 La Gouvernance

5.1 Les organes

5.1.1 Organigramme



5.1.2 L'Assemblée Générale

A la date du 30/04/2021, l'actionariat d'Ecetia Intercommunale est composé de¹ :

- 58 communes,
- 2 provinces,
- 1 AIS
- 12 CPAS,
- 2 intercommunales pures,
- 3 zones de secours et,
- 1 zone de police.

Deux Assemblées Générales Ordinaires se sont déroulées, conformément à l'article L 1523-13 du CDLD et aux articles 44 et suivants de ses statuts, les 23 juin 2020 et 15 décembre 2020.

Communes : AMAY, ANDENNE, ANS, ANTHISNES, AUBEL, AWANS, AYWAILLE, BASSENGE, BEYNE-HEUSAY, BLEGNY, CHAUDFONTAINE, CLAVIER, COMBLAIN-AU-PONT, CRISNEE, DISON, ENGIS, ESNEUX, FERRIERES, FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER, FLEMALLE, FLERON, GEER, GENAPPE, GRACE-HOLLOGNE, HANNUT, HERSTAL, HERVE, HUY, JALHAY, JUPRELLE, LIEGE, LIMBOURG, MALMEDY, MARCHIN, MODAVE, NEUPRE, OUFFET, PEPINSTER, REMICOURT, RIXENSART, SAINT-GEORGES, SAINT-NICOLAS, SERAING, SOUMAGNE, SPA, SPRIMONT, STAVELOT, STOUMONT, THEUX, TROIS-PONTS, TROOZ, VERVIERS, VILLERS-LE-BOUILLET, VISE, WAIMES, WANZE, WAREMME, WELKENRAEDT

Provinces : LIEGE et LUXEMBOURG

AIS : ADL VILLERS-LE-BOUILLET

CPAS : ANS, BASTOGNE, COMBLAIN-AU-PONT, DISON, FERRIERES, FLERON, HASTIERE, LIEGE, QUIEVRAIN, REMICOURT, SOUMAGNE, SPA

Intercommunales pures : CIESAC, IMMOBILIERE PUBLIQUE (Seraing)

Zones de police et de secours : IILE, CONDROZ, HEMECO, HESBAYE

5.1.3 Le Conseil d'administration

Conformément à ses statuts, le Conseil d'administration d'Ecetia Intercommunale est composé de 15 membres :

A compter du 25 juin 2019	
Thierry WILLEMS	Président
Henri CHRISTOPHE	Vice-Présidence
Natacha MOSSOUX	Administratrice
Luc DELVAUX	Administrateur
Philippe DUBOIS	Administrateur
Sarah EL HASNAOUI	Administratrice
Salvatore GAGLIARDO	Administrateur
Muriel GERKENS	Administratrice
Philippe GROSJEAN	Administrateur
Luc LEJEUNE	Administrateur
Valter POLESE	Administrateur
Layla BOUAZZA	Administratrice
Mustafa BAGCI	Administrateur
Benoît CLOSSON	Administrateur
[Poste vacant]	

Le Conseil d'administration s'est réuni dix (10) fois au cours de l'exercice 2020, à savoir les 20 janvier, 17 février, 30 mars, 4 mai, 23 juin, 30 juillet, 1^{er} septembre, 6 octobre, 28 octobre et 3 décembre 2020.

5.1.4 Le Bureau exécutif

Le Bureau exécutif est actuellement composé de la manière suivante :

A compter du 27 juin 2019	
Thiery WILLEMS	Président
Henri CHRISTOPHE	Vice-Président
Layla BOUAZZA	Membre

En sus de la participation aux dix (10) réunions du Conseil d'administration, le Bureau exécutif s'est réuni par ailleurs à six (6) reprises au cours de l'exercice 2020, à savoir les 2 mars, 24 mars, 20 mai, 2 juin, 3 décembre et 10 décembre 2020.

A

5.1.5 Le Comité d'audit

Le Comité d'audit a notamment pour mission :

- la communication au Conseil d'administration d'informations sur les résultats du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés et l'explication sur la façon dont le contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés ont contribué à l'intégrité de l'information financière et sur le rôle que le comité d'audit a joué dans ce processus;
- le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et la présentation de recommandations ou de propositions pour en garantir l'intégrité ;
- le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'intercommunale ou de l'organisme ainsi que le suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
- le suivi du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés ;
- l'examen et le suivi de l'indépendance du réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés, en particulier pour ce qui concerne le bien-fondé de la fourniture de services complémentaires à la société.

Le Comité d'audit est actuellement composé de la manière suivante :

A compter du 27 juin 2019	
Valter POLESE	Président
Philippe GROSJEAN	Membre
Luc DELVAUX	Membre

Le Comité d'audit s'est réuni à deux (2) reprises au cours de l'exercice 2020, à savoir les 20 avril et 14 octobre 2020.

5.1.6 Le Comité de rémunération

Le Comité de rémunération a notamment pour mission :

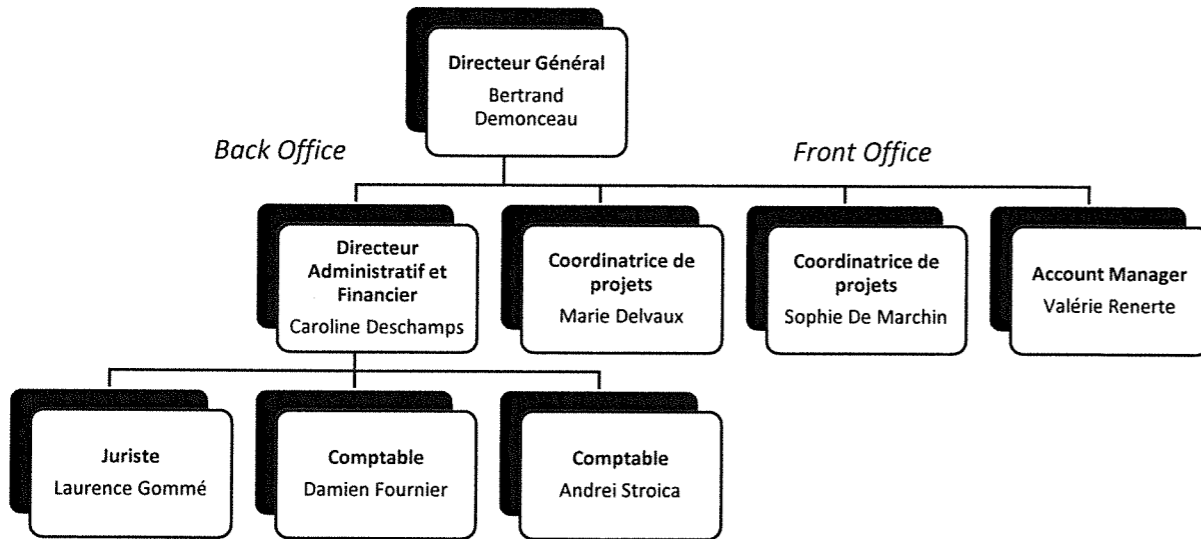
- l'émission, après en avoir informé le Conseil d'administration, des recommandations à l'Assemblée Générale pour chaque décision relative aux jetons de présence, aux éventuelles indemnités de fonction et à tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du comité d'audit ;
- l'établissement annuellement et l'approbation d'un rapport d'évaluation écrit portant sur la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de la rémunération ;
- l'émission des recommandations et propose au Conseil d'administration, une justification circonstanciée des rémunérations autres que les simples jetons de présence.

Le Comité de rémunération est actuellement composé de la manière suivante :

A compter du 27 juin 2019	
Mustafa BAGCI	Membre
Philippe GROSJEAN	Membre
Philippe DUBOIS	Membre

Le Comité de rémunération s'est réuni à deux (2) reprises au cours de l'exercice 2020, à savoir les 23 avril et 10 décembre 2020.

5.2 La structure fonctionnelle



Commentaire :

Les membres du personnel visés ci-dessus sont engagés sur le payroll d'Ecetia Intercommunale. Toutefois, les frais de rémunérations sont supportés *via* le Groupement TVA et répartis, selon un prorata, entre les différents entités Ecetia (Ecetia Intercommunale, Ecetia Finances et Ecetia Real Estate).

A

6 Le Rapport de Gestion

6.1 La Bilan et Compte de résultats

6.1.1 Bilan

Les comptes annuels présentent, au 31 décembre 2020, un pied de bilan de 79.981.513 € contre 81.030.223 € au 31 décembre 2019.

Bilan simplifié	2019	2020	Variation
ACTIF	81.030.223 €	79.981.513 €	-1.048.710 €
Actifs immobilisés (20/28)	54.453.930 €	52.159.851 €	-2.294.079 €
Immobilisations incorporelles (21)	87.376 €	79.937 €	-7.439 €
Immobilisations corporelles (22/27)	40.226.901 €	38.116.202 €	-2.110.699 €
Immobilisations financières (28)	14.139.653 €	13.963.711 €	-175.941 €
Actifs circulants (29/58)	26.576.293 €	27.821.662 €	1.245.369 €
Créances à plus d'un an (29)	11.889.651 €	10.877.615 €	-1.012.036 €
Stocks et commandes en cours d'exécution (3)		1.338.881 €	1.338.881 €
Créances à un an au plus (40/41)	3.544.499 €	3.438.870 €	-105.629 €
Placements de trésorerie (50/53)	3.299.597 €	2.499.597 €	-800.000 €
Valeurs disponibles (54/58)	5.946.137 €	7.784.943 €	1.838.807 €
Comptes de régularisations (490/1)	1.896.409 €	1.881.756 €	-14.653 €
PASSIF	81.030.223 €	79.981.513 €	-1.048.710 €
Capitaux propres (10/15)	48.723.612 €	49.266.614 €	543.002 €
Capital (10)	352.200 €	357.900 €	5.700 €
Réserves (13)	741.876 €	867.601 €	125.724 €
Bénéfice ou perte reporté (140/141)	43.306.384 €	43.404.716 €	98.332 €
Subsides en capital (15)	4.323.151 €	4.636.398 €	313.247 €
Provisions et impôts différés (16)	1.198.446 €	1.133.933 €	-64.513 €
Dettes (17/49)	31.108.165 €	29.580.965 €	-1.527.200 €
Dettes à plus d'un an (17)	21.784.910 €	20.158.805 €	-1.626.105 €
Dettes à un an au plus (42/48)	9.261.500 €	9.363.453 €	101.952 €
Comptes de régularisations (492/3)	61.755 €	58.708 €	-3.047 €

Les **actifs immobilisés** diminuent de 2.294.079 €, en raison notamment de :

- Les **immobilisations incorporelles** diminuent de 7.439 € principalement en raison d'une diminution de frais de recherche & développement activés
- Les **immobilisations corporelles** diminuent de 2.110.699 € suite essentiellement **(i)** au transfert du terrain dit « Site Balteau » en compte de stock puisque la plus grande partie des « quotités terrain » constituant la parcelle sont destinées à la vente et **(ii)** aux amortissements.
- Les **immobilisations financières** diminuent, quant à elles, de 175.941 € suite principalement **(i)** au transfert de la partie long terme à la partie court terme de l'emprunt obligataire souscrit par Ectia Real Estate en vue du financement du CHBA (-391.076 €) et **(ii)** au prêt accordé à Ectia Finances en vue des travaux de rénovation de l'hôtel Van der Valk Selys (500.000 € - transfert en partie court terme 81.592 €).

Les **actifs circulants** augmentent de 1.245.369 € pour les raisons suivantes :

- Les **créances à plus d'un an** diminuent de 1.012.036 € suite aux transferts de la partie long terme à court terme **(i)** du montant échéant dans l'année des subsides CRAC du dossier SGBSJ et **(ii)** du montant échéant dans l'année du leasing immobilier de l'Académie Louis Dreyfus.
- Les **stocks** augmentent de 1.338.881 suite au transfert du terrain dit « Site Balteau » comme expliqué ci-dessus.
- Les **créances à un an au plus** diminuent de 105.629 € (créances commerciales et autres créances) ensuite des paiements perçus et des factures établies.
- Les **placements de trésorerie** s'élèvent à 2.499.597 € et se répartissent comme suit :
 - o 1.500.000 € d'obligations émises par SOLAR CHEST et souscrites en juillet 2015 pour un total de 2.300.000 € avec un remboursement de 800.000 € au 30/06/2020 ;
 - o 999.597 € investis dans la SICAV de trésorerie Publitop.
- Les **valeurs disponibles** augmentent de 1.838.807 €.
- Les **comptes de régularisation de l'actif** se composent de charges à reporter (37.833 €) et de produits acquis (1.820.683 €) dont notamment, **(i)** la partie de loyer du Country Hall afférente à 2019 venant à échéance le 1^{er} février 2020 (1.736.590 €) et **(ii)** des intérêts sur les coupons de Solar Chest (« produits à recevoir » pour 19.770 €).

Les **capitaux propres** augmentent de 543.002 € pour atteindre 49.266.614 €.

La variation des capitaux propres par rapport à l'année 2019 provient, principalement, **(i)** des réserves immunisées constituées à hauteur de 120.549 € suite à l'investissement dans le régime Tax Shelter (œuvre audio-visuelle), **(ii)** de la réception de la promesse ferme du subside dans le dossier de l'école et de la salle de sports de Ferrière et **(iii)** de l'amortissement des subsides en capital (309.783 €).

Au 31 décembre 2020, le **capital souscrit** s'élève à de 442.500 € contre 352.200 € au 31/12/2019.

Secteurs	Droit commun	Immobilier	MNGT opération. et conseil	Promotion immob. publique	Total
Parts AIS	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Parts Communes	23.625 €	322.800 €	2.800 €	2.675 €	351.900 €
Parts CPAS	1.125 €	125 €	125 €	125 €	1.500 €
Parts Intercommunales Pures	450 €	50 €	50 €	50 €	600 €
Parts autres sociétés publiques	63.450 €	7.050 €	7.050 €	7.050 €	84.600 €
Parts Provinces	2.475 €	275 €	275 €	275 €	3.300 €
Parts Régies Communales	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Parts Zone de Police et de Secours	450 €	50 €	50 €	50 €	600 €
Total	91.575 €	330.350 €	10.350 €	10.225 €	442.500 €

La composition actuelle du capital est jointe en annexe et son évolution décrite *supra* page 10.

Les **dettes** diminuent de 1.626.105 € suite principalement aux transferts des parties long terme à court terme des montants échéant dans l'année **(i)** des prêts CRAC (677.051€) et **(ii)** de l'emprunt souscrit auprès d'Ecetia Finances (dossier SGBSJ) (949.054€).



6.1.2 Compte de résultats

Compte de résultat simplifié	2019	2020	Variation
Résultat d'exploitation	186.037 €	-30.313 €	-216.350 €
Ventes et prestations (70/74)	4.052.700 €	4.140.176 €	87.476 €
Chiffres d'affaires (70)	2.759.245 €	2.847.848 €	88.603 €
Production immobilisée (72)	10.249 €	6.723 €	-3.527 €
Autres produits d'exploitations (74)	1.283.205 €	1.285.605 €	2.399 €
Coûts de ventes et des prestations (60/64)	-3.866.662 €	-4.170.489 €	-303.826 €
Approvisionnements et marchandises (60)		-4.816 €	-4.816 €
Services et biens divers (61)	-1.261.307 €	-1.421.317 €	-160.010 €
Rémunérations, charges sociales et pensions (62)	-587.867 €	-720.967 €	-133.100 €
Amortissements et réductions de valeur (630)	-1.969.595 €	-1.997.367 €	-27.772 €
Réductions de valeur sur stocks et autres (631/4)	-45.980 €		45.980 €
Provisions pour risques et charges (635/7)	16.281 €	-15.903 €	-32.184 €
Autres charges d'exploitation (640/8)	-2.883 €	-6.880 €	-3.997 €
Charges d'exploitation non récurrentes (66A)	-15.312 €	-3.240 €	12.072 €
Résultat financier	463.343 €	196.352 €	-266.991 €
Produits financiers (75)	1.596.672 €	1.262.916 €	-333.756 €
Produits des immobilisations financières (750)	462.946 €	266.567 €	-196.379 €
Produits des actifs circulants (751)	488.433 €	461.952 €	-26.481 €
Autres produits financiers (752/9)	640.145 €	534.393 €	-105.752 €
Produits financiers non récurrents (76B)	5.147 €	4 €	-5.143 €
Charges financières (65)	-1.133.329 €	-1.066.564 €	66.765 €
Charges sur dettes (650)	-1.132.816 €	-1.065.988 €	66.829 €
Autres charges financières (652/9)	-513 €	-576 €	-64 €
Charges financières non récurrent (66B)	0 €	0 €	0
Résultat de l'exercice avant impôt	649.380 €	166.039 €	-483.341 €
Prélèvement aux impôts différés	0 €	80.415 €	80.415 €
Impôts sur le résultat (67/77)	-128.199 €	-22.398 €	105.800 €
Réserves immunisés (789/689)	-295.480 €	-120.549 €	174.931 €
			0
Résultat de l'exercice après impôts	225.701 €	103.507 €	-122.195 €

RESULTAT D'EXPLOITATION

Résultat d'exploitation	2019	2020	Variation
	186.037 €	-30.313 €	-216.350 €

Le **chiffre d'affaires** passe de 2.759.245€ en 2019 à 2.847.848€ en 2020, soit une augmentation de +/- 3%.

Les principales variations sont les suivantes :

- facturation des premiers loyers complets dans le cadre de dossiers du secteur « Immobilier ;
- augmentation conventionnelle du loyer dans le cadre de la location d'infrastructures sportives et de spectacles (dossier SGBSJ).

La **production immobilisée** diminue de 3.527 € en comparaison de l'année 2019, en raison de la diminution des prestations internes (effet de la crise sanitaire de la Covid-19).

Les **autres produits d'exploitations** ont augmenté de 2.399 € par rapport à l'année précédente.

Les charges de **services et biens divers** ont augmenté de 160.010 € en comparaison à l'année 2019 suite principalement à :

- diminution de la refacturation à Ecetia Finances et Ecetia Real Estate *via* le Groupement TVA ;
- augmentation des frais liés aux services informatiques en raison du déménagement des bureaux d'Ecetia et de la mise en place du télétravail ;

Les charges de **rémunérations et charges sociales** ont augmenté de 133.100 € en comparaison à l'année 2019, suite au passage, le 01/01/2020, sur le payroll d'Ecetia intercommunale de deux coordinatrices de projets, initialement engagées sur payroll d'Ecetia Real Estate.

Les charges d'**amortissements et réductions de valeur** sur actifs immobilisés (comptes #630) augmentent de 27.772 € suite principalement à l'amortissement de dossiers du secteur « Immobilier » et de l'amortissement du revêtement de l'espace VIP (SGBSJ).

Les **provisions pour risques et charges** augmentent de 32.184 € suite au réajustement et à l'utilisation de la provision constituée dans le dossier du Country Hall.

RESULTAT FINANCIER

Les **produits des immobilisations financières** diminuent de 462.946 au 31/12/2019 à 266.567 au 31/12/2020.

Cette variation s'explique de la manière suivante :

- le dividende payé par Ecetia Finances à Ecetia Intercommunale diminue de 23.186€ ;
- les produits des prêts et avances ont diminué de 173.194 € comparé à l'année 2019, suite au moratoire en capital et intérêts accordé à un complexe hospitalier entre avril 2020 et septembre 2020, ensuite de la crise de la Covid 19.

Les **autres produits financiers** (534.393€) diminuent en comparaison à l'année 2019, en raison des amortissements sur les subsides en capital relatifs au dossier SGBSJ (reclassement en impôts différés).

Les **charges sur dettes** diminuent de 66.829 € liées aux charges financières des subsides CRAC (SGBSJ) et du remboursement du prêt d'Ecetia Finances.

	2019	2020	Variation
Résultat de l'exercice avant impôt	649.380 €	166.039 €	-483.341 €
Prélèvement aux impôts différés	0 €	80.415 €	80.415 €
Impôts sur le résultat (67/77)	-128.199 €	-22.398 €	105.800 €
Réserves immunisés (789/689)	-295.480 €	-120.549 €	174.931 €
Résultat de l'exercice après impôts	225.701 €	103.507 €	-122.195 €

L'**impôt sur le résultat** varie de 105.800 € comparé à 2019.

Le transfert aux **réserves immunisées** s'explique par l'investissement effectué dans une œuvre audiovisuelle agréée Tax Shelter.

Le **bénéfice de l'exercice à affecter** s'établit à 103.507 €, soit par secteur :

DROIT COMMUN	IMMOBILIER	MANAGEMENT OPERATIONNEL & CONSEIL EXTERNE	PROMOTION IMMOBILIERE PUBLIQUE	2020
-134.995 €	133.542 €	106.425 €	-1.466 €	103.507 €

NB : la perte réalisée sur le secteur « Droit commun » est justifiée par l'octroi d'un moratoire en capital et intérêts sur le prêt octroyé à Ecetia Real Estate, qui a lui-même accordé un moratoire sur le prêt octroyé au CHBA.

6.1.3 Affectation du résultat

Affectation du résultat	
Résultat de l'exercice	103.507 €
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	43.306.384 €
<u>Dotations à la réserve légale</u>	<u>- 5.175 €</u>
Résultat à affecter	43.404.716 €
Bénéfice à reporter	43.404.716 €

6.2 Le Bilan social

6.2.1 Etat des personnes occupées au 31/12/2020

	Total	Homme	Femme
Nombre moyen d'employés			
<i>Temps plein</i>	7,0	2,8	4,2
<i>Temps partiel</i>	1,0	0,2	0,8
<i>Total</i>	7,6	3,0	4,6
Frais de personnel			
<i>Temps plein</i>	620.538,62		
<i>Temps partiel</i>	34.905,38		
<i>Total</i>	655.444,00		

6.2.2 Tableau des mouvements du personnel au cours de l'année 2020

	Entrée	Sortie	Temps plein	Temps partiel
Valérie DEJARDIN	01/01/2020	31/12/2020		X
Marie DELVAUX	01/01/2020		X	

6.2.3 Prévisions

Madame Sophie De Marchin a été engagée en date du 15/02/2021 en qualité de Coordinatrice de projet, en remplacement de Madame Valérie Dejardin.

Il n'est *a priori* pas prévu d'autres engagements / remplacements en 2021, sous réserve d'étudiants.

6.3 Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes sont variables et spécifiques aux activités de chaque secteur :

1- Secteur « Droit commun » :

Les risques sont ceux d'un éventuel défaut des locataires des immeubles du Bois Saint-Jean – le cas échéant en fonction de l'évolution de la situation de la SGBSJ -, ainsi que ceux inhérents à la propriété immobilière ; ces derniers sont couverts par les assurances *ad hoc*.

2- Secteur « Promotion immobilière publique » :

Malgré une légère perte, ce secteur, en développement, ne présente actuellement aucun risque.

3- Secteur « Immobilier » :

ECETIA Intercommunale doit prêter une attention particulière aux principaux risques suivants dans le cadre des dossiers « Immobilier Patrimonial » de location simple :

- En tant que propriétaire, elle peut être confrontée :
 - o à la prise en charge de gros entretiens et grosses réparations des bâtiments mis en location.
 - o au risque de défaut d'un locataire
- En tant que maître d'ouvrage et propriétaire, elle est soumise aux risques liés aux cocontractants.

Dès lors, des assurances *ad hoc* sont contractées : responsabilité décennale, tous risques chantiers, ...

4- Secteur « Management opérationnel et Conseil externe » :

Le risque est celui de la responsabilité professionnelle que peut encourir l'intercommunale envers ses clients, spécialement au niveau des services entièrement sous-traités vers l'extérieur ou la capacité du sous-traitant de couvrir sa responsabilité professionnelle à notre égard pourrait être inférieur à celle que nous encourrions, de son fait, envers nos clients.

Des polices d'assurance *ad hoc* couvrent ces risques.

5- Droits et engagements hors bilan

Le financement du programme immobilier de Bierset étant couvert par la garantie régionale, il ne présente pas de risque particulier.

Ecetia Intercommunale fait partie d'un Groupement Autonome de Personnes ; Ecetia Intercommunale est indivisiblement et solidairement responsable des dettes de toute nature à l'égard de ce groupement.

6.4 Evènements susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Nous n'avons pas connaissance de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société qui nécessiteraient une indication dans le présent rapport.

6.5 Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

En raison de la propagation du virus Covid-19, des mesures ont été prises par le Gouvernement belge, notamment des mesures de confinement à compter du 13 mars 2020 (minuit) impactant dès lors de nombreux secteurs d'activités économiques.

Vu la situation exceptionnelle causée par cette crise et les conséquences sanitaires induites par celle-ci, notamment en ce qui concerne le milieu de l'HORECA, le Conseil d'administration du 26 janvier 2021 a décidé (1) de marquer son accord sur l'octroi, au bénéfice d'ECETIA Finances, d'une franchise en capital de 3 mois (l'échéance de janvier 2021) sur le crédit de 500.000 €, les intérêts conventionnels continuant à courir et (2) de répartir ce montant sur la durée résiduelle du leasing immobilier, toutes les autres conditions restant inchangées en manière telle qu'ECETIA Finances puisse faire bénéficier à un établissement hôtelier (à qui elle a consenti un prêt) des mêmes mesures.

En outre, pour la sécurité du personnel, le télétravail a été généralisé et nous nous sommes dotés des technologies adéquates afin de poursuivre, le plus efficacement possible, le développement des activités de l'intercommunale.

Ensuite d'un certain nombre d'échanges avec le Conseil d'administration de la SGBSJ, la Province de Liège et la FWB, nous avons appris que les deux derniers cités évaluent les options possibles pour faire évoluer le modèle qu'ils considèrent comme exagérément consommateur de subsides.

Ecetia Intercommunale peut s'inscrire dans tous scénarii qui seraient envisagés pour autant que ses droits soient sauvegardés et qu'elle soit mise en situation de pouvoir continuer à rembourser le prêt qui lui a été consenti par Ecetia Finances au moyen des seuls loyers ou autres contreparties qui lui seront versés par la SGBSJ, ses actionnaires et/ou autres stakeholders. Il est exclu qu'Ecetia Intercommunale ait à supporter les conséquences d'un défaut des précités.

6.6 Justification des règles comptables de continuité

Notre bilan ne laisse pas apparaître de perte reportée et le compte de résultats ne fait pas apparaître de perte de l'exercice pendant deux exercices successifs, il n'est donc pas nécessaire de justifier l'application des règles comptables de continuité dans le présent rapport de gestion.

6.7 Activités en matière de recherche et développement

Nous n'avons pas d'activité en matière de recherche.

Les dépenses activées au titre de frais de développement concernent principalement des frais d'avocats et d'experts pour la mise en place du secteur « Immobilier », mais aussi le développement des nouveaux projets (églises, projets en matière énergétique, etc). Nous estimons que ces frais sont appelés à servir de façon durable à l'activité de l'Intercommunale.

En vue du redéploiement de ses activités, du rajeunissement de son image et de l'optimisation de sa communication à la fois médiatique et B to C, Ecetia Intercommunale avait passé deux marchés de services de communication, l'un avec Cible (campagne de communication) et l'autre avec Com.Une (relations aux médias et médias sociaux). Ces marchés étant échus, un nouveau va être relancé en vue de la poursuite de notre campagne de communication qui s'est avérée payante au vu des résultats exposés ci-avant, notamment en termes de nouvelles adhésions.

6.8 Liste des garanties, des montants et des bénéficiaires

Néant.

6.9 Divers

Notre société ne dispose pas de **succursale**.

Aucune **autre information** ne doit être mentionnée dans le rapport de gestion en vertu du Code des Sociétés.

Instruments financiers : La société détient, depuis juillet 2015, des obligations (2,3M€) émises par SOLAR CHEST. Elles sont valorisées à leur valeur nominale. La société détient également, depuis le mois d'octobre 2017, des titres (1M€) dans la SICAV Publitop du CHR Citadelle.

La société n'a pas fait usage d'instruments financiers dérivés durant l'exercice écoulé. Les principaux instruments financiers se composent des crédits bancaires, des soldes bancaires et des dépôts bancaires à court terme. Le principal objectif de ces instruments financiers est de collecter des fonds pour le financement des activités de l'entreprise. En outre, l'entreprise dispose également d'autres actifs et passifs financiers tels que les créances et les dettes commerciales, qui proviennent directement de son activité. L'entreprise n'est pas exposée au risque de change.

α

7 Le Plan pluriannuel

ECETIA INTERCOMMUNALE SCRL	2018	2019	2020	2021	2022
ACTIF	82.607.029 €	81.030.223 €	79.981.513 €	72.204.215 €	76.266.275 €
Actifs immobilisés (20/28)	57.518.253 €	54.453.930 €	52.159.851 €	51.959.757 €	59.159.220 €
Immobilisations incorporelles (21)	79.085 €	87.376 €	79.937 €	113.773 €	92.838 €
Immobilisations corporelles (22/27)	39.611.055 €	40.226.901 €	38.116.202 €	39.832.044 €	48.071.936 €
Immobilisations financières (28)	17.828.113 €	14.139.653 €	13.963.711 €	12.013.940 €	10.994.447 €
Actifs circulants (29/58)	25.088.776 €	26.576.293 €	27.821.662 €	20.244.458 €	17.107.055 €
Créances à plus d'un an (29)	12.869.253 €	11.889.651 €	10.877.615 €	9.907.193 €	8.890.532 €
Créances à un an au plus (40/41)	3.533.582 €	3.544.499 €	3.438.870 €	1.903.580 €	1.945.765 €
Placements de trésorerie (50/53)	3.299.597 €	3.299.597 €	2.499.597 €	2.499.597 €	999.597 €
Valeurs disponibles (54/58)	3.665.742 €	5.946.137 €	7.784.943 €	4.595.207 €	3.932.279 €
Comptes de régularisations (490/1)	1.720.601 €	1.896.409 €	1.881.756 €	0 €	0 €
PASSIF	82.607.029 €	81.030.223 €	79.981.513 €	72.204.215 €	76.266.275 €
Capitaux propres (10/15)	49.646.476 €	48.723.612 €	49.266.614 €	48.723.655 €	49.105.570 €
Capital (10)	355.500 €	352.200 €	357.900 €	369.900 €	387.900 €
Réserves (13)	446.396 €	741.876 €	867.601 €	1.023.118 €	1.033.626 €
Bénéfice ou perte reporté (140/141)	43.080.683 €	43.306.384 €	43.404.716 €	43.627.052 €	44.290.242 €
Subsides en capital (15)	5.763.896 €	4.323.151 €	4.636.398 €	3.703.585 €	3.393.801 €
Provisions et impôts différés (16)	169.328 €	1.198.446 €	1.133.933 €	884.569 €	804.153 €
Dettes (17/49)	32.791.225 €	31.108.165 €	29.580.965 €	22.595.991 €	26.356.552 €
Dettes à plus d'un an (17)	23.354.262 €	21.784.910 €	20.158.805 €	20.102.677 €	23.741.032 €
Dettes à un an au plus (42/48)	9.365.466 €	9.261.500 €	9.363.453 €	2.493.314 €	2.615.520 €
Comptes de régularisations (492/3)	71.496 €	61.755 €	58.708 €	0 €	0 €
Résultat d'exploitation	225.226 €	201.349 €	-30.313 €	-514.699 €	20.976 €
Ventes et prestations (70/74)	3.608.406 €	4.052.700 €	4.140.176 €	2.117.365 €	3.699.975 €
Chiffres d'affaires (70)	2.362.798 €	2.759.245 €	2.847.848 €	1.954.432 €	2.467.033 €
Production immobilisée (72)	37.074 €	10.249 €	6.723 €	40.000 €	60.000 €
Autres produits d'exploitations (74)	1.195.044 €	1.283.205 €	1.285.605 €	122.933 €	1.172.942 €
Produits d'exploitation non récurrents (76A)	13.490 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Coûts de ventes et des prestations (60/64)	-3.383.180 €	-3.851.351 €	-4.170.489 €	-2.632.064 €	-3.678.999 €
Approvisionnements et marchandises (60)	0 €	0 €	-4.816 €	0 €	0 €
Services et biens divers (61)	-1.122.612 €	-1.261.307 €	-1.421.317 €	-510.933 €	-1.195.715 €
Rémunérations et charges sociales (62)	-493.594 €	-587.867 €	-720.967 €	-731.178 €	-760.425 €
Amortissements et réductions de valeur (630)	-1.776.092 €	-2.015.575 €	-1.997.367 €	-1.387.180 €	-1.720.043 €
Provisions pour risques et charges (635/7)	43.630 €	16.281 €	-15.903 €	0 €	0 €
Autres charges d'exploitation (640/8)	-4.758 €	-2.883 €	-6.880 €	-2.773 €	-2.816 €
Charges d'exploitation non récurrentes (66A)	-29.754 €	0 €	-3.240 €	0 €	0 €
Résultat financier	286.881 €	448.031 €	196.352 €	883.861 €	758.394 €
Produits financiers (75)	1.485.834 €	1.596.672 €	1.262.916 €	1.337.503 €	1.211.623 €
Produits des immobilisations financières (750)	315.887 €	462.946 €	266.567 €	381.189 €	296.649 €
Produits des actifs circulants (751)	509.811 €	488.433 €	461.952 €	433.854 €	413.641 €
Autres produits financiers (752/9)	660.136 €	640.145 €	534.393 €	522.460 €	501.333 €
Produits financiers non récurrents (76B)	0 €	5.147 €	4 €	0 €	0 €
Charges financières (65)	-1.198.952 €	-1.148.641 €	-1.066.564 €	-453.642 €	-453.229 €
Charges sur dettes (650)	-1.198.507 €	-1.132.816 €	-1.065.988 €	-453.242 €	-452.823 €
Autres charges financières (652/9)	-445 €	-513 €	-576 €	-400 €	-406 €
Charges financières non récurrentes (66B)	0 €	-15.312 €	0 €	0 €	0 €
Résultat de l'exercice avant impôts	512.108 €	649.380 €	166.039 €	369.162 €	779.371 €
Prélèvements sur les impôts différés (780)	0 €	0 €	80.415 €	80.415 €	80.415 €
Transfert aux impôts différés (680)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Impôts sur le résultat (67/77)	-20.368 €	-128.199 €	-22.398 €	-78.409 €	-186.088 €
Prélèvements sur les réserves immunitées (789)	0 €	0 €	0 €	0 €	295.480 €
Transfert aux réserves immunitées (689)	0 €	-295.480 €	-120.549 €	-148.832 €	-305.988 €
Résultat de l'exercice après impôts	491.740 €	225.701 €	103.507 €	222.337 €	663.190 €

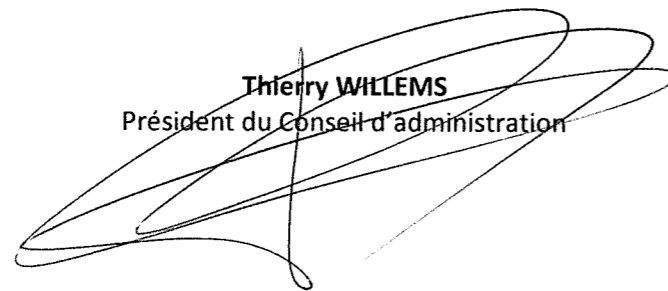
8 Le Rapport sur les marchés publics

Date d'attribution	Objet	Mode de passation	de Montant	Attributaire
27-03-2020	Marché de travaux ayant pour objet la construction d'une école maternelle et primaire et d'une salle de sports « non ballons » et l'aménagement et l'équipement de la voirie à Bosson, Ferrières	Procédure ouverte	<p>Lot 1 (Gros-œuvre, Stabilité, parachèvements, abords et modification de la voirie) : 3.266.995,78 € HTVA 3.470.841,82 € TVAC</p> <p>Lot 2 (Techniques spéciales HVAC – installations de chauffage, sanitaire, HVAC et protection incendie à : 420.105,66 € HTVA – 445.312,00 € TVAC</p> <p>Lot 3 (Techniques spéciales Electricité – Installation électrique et de détection incendie y compris téléphonie, contrôle d'accès, anti-intrusion et réseau information et Astrid) : 301.047,64 € HTVA - 319.110,50 € TVAC</p> <p>Lot 4 (Abords et plantations) : 44.814,48 € HTVA – 47.783,17 € TVAC</p>	<p>Lot 1 : WUST</p> <p>Lot 2 : CLOSE</p> <p>Lot 3 : LAMELEC</p> <p>Lot 4 : KRINKELS</p>
31-03-2020	Marché de services ayant pour objet la désignation de Conseillers financiers & en audit	Accord-cadre Procédure négociée sans publication préalable	Inférieur à 139.000 € HTVA	TRINON & BAUDINET (ISIRO)
20-05-2020	Marché de services ayant pour objet la désignation de Conseillers Real Estate	Accord-cadre Procédure négociée sans publication préalable	Inférieur à 139.000 € HTVA	REIM VAL U INVEST
29-07-2020	Neupré – Promotion immobilière – Accord cadre CRE – Marché subséquent	Procédure négociée sans publication préalable	4.625,00 € HTVA	REIM
20-05-2020	Marché de services ayant pour objet la désignation	Accord-cadre Procédure	Inférieur à 139.000 € HTVA	AON

	d'experts en assurance dans le cadre du Projet Fiducia	négociée sans publication préalable		POUMAY
20-05-2020	Marché de services ayant pour objet la désignation d'experts comptables/comptables dans le cadre du Projet Fiducia	Accord-cadre Procédure négociée sans publication préalable	Inférieur à 139.000 € HTVA	TRINON & BAUDINET (ISIRO) MALMENDIER & Associés
20-05-2020	Marché de services ayant pour objet la désignation de conseillers juridiques dans le cadre du Projet Fiducia	Accord-cadre Procédure négociée sans publication préalable	Inférieur à 139.000 € HTVA	MOSAL ELEGIS THE LEGAL SIDE UYTTENDEALE, GERARD, KENNES & Associés HENRY & MERSCH
20-05-2020	Marché de services ayant pour objet la désignation de réviseurs/auditeurs dans le cadre du Projet Fiducia	Accord-cadre Procédure négociée sans publication préalable	Inférieur à 139.000 € HTVA	3R LEBOUTTE & Co SAINTENOY, COMHAIRE & C° BAKER TILLY BELGIUM DORTHU KNAEPEN LAFONTAINE REWISE AD
08-04-2020	Marché de services ayant pour objet l'élaboration d'un outil informatique permettant d'établir une estimation du loyer dû par un locataire lors des premières réunions avec un Pouvoir public local	Faible montant	Inférieur à 30.000 € HTVA	NV AMIRATO SA
14-07-2020	Marché de services ayant pour objet la désignation d'un conseiller technique et financier en vue d'une mission d'AMO (Eglise Tignée)	Procédure négociée sans publication préalable	Inférieur à 139.000 € HTVA	AMIRATO
31-07-2020	Marché public de services ayant pour objet « HERVE – CPAS – Etude acoustique des bureaux du CPAS »	Procédure négociée sans publication préalable	Inférieur à 139.000 € HTVA	A.T.S SPRL
31-07-2020	Marché public de travaux ayant pour objet l'extension de la salle polyvalente à Hollogne-sur-Geer	Procédure négociée sans publication préalable	Inférieur à 139.000 € HTVA	P & H SPRL (uniquement marché de base)

7-12-2020	Marché public de services ayant pour objet la désignation d'un secrétariat social	Procédure négociée sans publication préalable	Inférieur à 139.000 € HTVA	PARTENA
-----------	---	---	----------------------------	---------

Fait à Liège, le 11 mai 2021


Thierry WILLEMS
Président du Conseil d'administration

9 Annexes

ECETIA INTERCOMMUNALE S.C.R.L.	DROIT COMMUN		IN
	2019	2020	
A ACTIF	74.475.227 €	72.409.425 €	5.787.0
Actifs immobilisés (20/28)	33.942.882 €	31.137.400 €	20.474.8
Immobilisations incorporelles (21)	2.685 €	1.985 €	81.4
Immobilisations corporelles (22/27)	19.801.544 €	17.172.704 €	20.393.3
Terrains et constructions (22)	1.296.483 €	0 €	4.965.4
Installation, machines et outillage (23)	0 €	0 €	
Mobilier et matériel roulant (24)	12.407 €	10.145 €	
Autres immobilisations corporelles (26)	18.406.126 €	17.069.164 €	14.784.4
Immobilisations en cours et acomptes versés (27)	86.528 €	93.395 €	643.4
Immobilisations financières (28)	14.138.653 €	13.962.711 €	
Entreprises liées (280/1)	12.992.386 €	12.816.445 €	
Autres immobilisations financières (284/8)	1.146.267 €		
Actifs circulants (29/58)	40.532.345 €	41.272.025 €	-14.687.8
Créances à plus d'un an (29)	11.889.651 €	10.877.615 €	
Créances commerciales (290)	11.889.651 €	10.877.615 €	
Autres créances (291)	0 €	0 €	
Stocks et commandes en cours d'exécution (3)	0 €	0 €	
Stocks (30/36)	0 €	0 €	
Créances à un an au plus (40/41)	18.310.308 €	19.279.588 €	-15.159.5
Créances commerciales (40)	431.058 €	377.872 €	387.5
Autres créances (41)	17.879.249 €	18.901.716 €	-15.547.0
Placements de trésorerie (50/53)	3.299.597 €	2.499.597 €	
Autres placements (51/53)	3.299.597 €	2.499.597 €	
Valeurs disponibles (54/58)	5.142.862 €	6.739.916 €	465.2
Comptes de régularisations (490/1)	1.889.927 €	1.875.309 €	6.4

ECETIA INTERCOMMUNALE S.C.R.L.	DROIT COMMUN		IMMOBILIER		MANAGEMENT OPERATIONNEL & CONSEIL EXTERNE		PROMOTION IMMOBILIERE PUBLIQUE	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
	PASSIF	74.475.227 €	72.409.425 €	5.787.008 €	6.697.463 €	762.356 €	869.985 €	5.631 €
Capitaux propres (10/15)	47.337.083 €	47.034.135 €	621.802 €	1.361.843 €	759.096 €	865.997 €	5.631 €	4.640 €
Capital (10)	23.850 €	28.125 €	322.825 €	323.300 €	2.825 €	3.300 €	2.700 €	3.175 €
Capital souscrit (100)	23.850 €	91.575 €	322.825 €	330.350 €	2.825 €	10.350 €	2.700 €	10.225 €
Capital non appelé (101)	0 €	-63.450 €	0 €	-7.050 €	0 €	-7.050 €	0 €	-7.050 €
Réserves (13)	740.872 €	866.597 €	300 €	300 €	358 €	358 €	346 €	346 €
Réserve légale (130)	34.546 €	39.721 €	300 €	300 €	358 €	358 €	346 €	346 €
Réserves immunisées (132)	295.480 €	416.029 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réserves disponibles (133)	410.846 €	410.846 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Bénéfice ou perte reporté (140/141)	42.763.209 €	42.623.039 €	-215.323 €	-81.780 €	755.913 €	862.339 €	2.585 €	1.119 €
Subsides en capital (15)	3.809.152 €	3.516.375 €	513.999 €	1.120.023 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Provisions et impôts différés (16)	1.198.446 €	1.133.933 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dettes (17/49)	25.939.698 €	24.241.357 €	5.165.207 €	5.335.620 €	3.260 €	3.989 €	0 €	0 €
Dettes à plus d'un an (17)	21.784.910 €	20.158.805 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dettes financières (170/4)	21.784.910 €	20.158.805 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dettes à un an au plus (42/48)	4.093.033 €	4.026.766 €	5.165.207 €	5.332.698 €	3.260 €	3.989 €	0 €	0 €
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année (42)	1.733.253 €	1.793.255 €	4.845.423 €	4.845.423 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dettes commerciales (44)	2.178.184 €	2.089.467 €	319.783 €	455.285 €	3.260 €	3.859 €	0 €	0 €
Dettes fiscales, salariales et sociales (45)	98.597 €	117.894 €	0 €	31.990 €	0 €	129 €	0 €	0 €
Autres dettes (47/48)	83.000 €	26.150 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Comptes de régularisations (492/3)	61.755 €	55.786 €	0 €	2.921 €	0 €	0 €	0 €	0 €

ECETIA INTERCOMMUNALE S.C.R.L.	DROIT COMMUN		IMMOBILIER		MANAGEMENT OPERATIONNEL & CONSEIL EXTERNE		PROMOTION IMMOBILIERE PUBLIQUE	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
	Résultat d'exploitation	35.163 €	-251.620 €	-68.224 €	118.092 €	234.410 €	106.462 €	0 €
Ventes et prestations (70/74)	3.274.645 €	3.287.881 €	524.551 €	728.360 €	253.504 €	123.935 €	0 €	
Chiffres d'affaires (70)	2.091.761 €	2.103.657 €	520.846 €	728.360 €	146.638 €	15.832 €	0 €	0 €
Production immobilisée (72)	10.249 €	6.723 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres produits d'exploitations (74)	1.172.635 €	1.177.501 €	3.704 €		106.866 €	108.103 €	0 €	0 €
Coûts de ventes et des prestations (60/64)	-3.239.482 €	-3.539.500 €	-592.774 €	-610.269 €	-19.094 €	-17.473 €	0 €	-7 €
Approvisionnements et marchandises (60)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-4.816 €	0 €	0 €
Services et biens divers (61)	-1.222.199 €	-1.390.172 €	-20.074 €	-21.668 €	-19.035 €	-9.470 €	0 €	-7 €
Rémunérations, charges sociales et pensions (62)	-587.867 €	-720.967 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Amortissements et réductions de valeur (630)	-1.396.834 €	-1.405.579 €	-572.701 €	-588.600 €	-60 €	-3.187 €	0 €	0 €
Réductions de valeur sur stocks et autres (631/4)	-45.980 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Provisions pour risques et charges (635/7)	16.281 €	-15.903 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres charges d'exploitation (640/8)	-2.883 €	-6.880 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat financier	441.506 €	179.378 €	16.727 €	17.006 €	-37 €	-36 €	0 €	0 €
Produits financiers (75)	1.574.519 €	1.245.906 €	17.006 €	17.006 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Produits des immobilisations financières (750)	462.946 €	266.567 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Produits des actifs circulants (751)	488.433 €	461.952 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres produits financiers (752/9)	623.139 €	517.387 €	17.006 €	17.006 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Charges financières (65)	-1.133.013 €	-1.066.528 €	-279 €	0 €	-37 €	-36 €	0 €	0 €
Charges sur dettes (650)	-1.132.500 €	-1.065.951 €	-279 €	0 €	-37 €	-36 €	0 €	0 €
Autres charges financières (652/9)	-513 €	-576 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat exceptionnel	0 €	-221 €	-9.115 €	-1.555 €	0 €	0 €	-1.050 €	-1.459 €
Produits exceptionnels (76)	0 €	4 €	5.147 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres produits exceptionnels (764/9)	0 €	4 €	5.147 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Charges exceptionnelles (66)	0 €	-225 €	-14.262 €	-1.555 €	0 €	0 €	-1.050 €	-1.459 €
Autres charges exceptionnelles (664/8)	0 €	-225 €	-14.262 €	-1.555 €	0 €	0 €	-1.050 €	-1.459 €
Impôts sur le résultat (67/77)	-128.199 €	58.017 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réserves immuables (789/689)	-295.480 €	-120.549 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat de l'exercice	52.990 €	-134.995 €	-60.611 €	133.542 €	234.373 €	106.425 €	-1.050 €	-1.466 €



Evolution et Composition du capital à la date du 30 avril 2021

Avant 2020	2020	2021
AIS (SOCIETES LOG. ET AGENCES IMMO SOCIALES)		
		ADL VILLERS LE BOUILLET
0	0	1
ASSOCIES COMMUNAUX		
AC AMAY	AC AMAY	AC AMAY
	AC ANDENNE	AC ANDENNE
AC ANS	AC ANS	AC ANS
	AC ANTHISNES	AC ANTHISNES
	AC AUBEL	AC AUBEL
AC AWANS	AC AWANS	AC AWANS
AC AYWAILLE	AC AYWAILLE	AC AYWAILLE
AC BASSENGE	AC BASSENGE	AC BASSENGE
	AC BEYNE HEUSAY	AC BEYNE HEUSAY
AC BLEGNY	AC BLEGNY	AC BLEGNY
AC CHAUDFONTAINE	AC CHAUDFONTAINE	AC CHAUDFONTAINE
AC CLAVIER	AC CLAVIER	AC CLAVIER
		AC COMBLAIN AU PONT
AC CRISNEE	AC CRISNEE	AC CRISNEE
AC DISON	AC DISON	AC DISON
AC ENGIS	AC ENGIS	AC ENGIS
AC ESNEUX	AC ESNEUX	AC ESNEUX
AC FERRIERES	AC FERRIERES	AC FERRIERES
AC FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	AC FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	AC FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER
AC FLEMALLE	AC FLEMALLE	AC FLEMALLE
AC FLERON	AC FLERON	AC FLERON
AC GEER	AC GEER	AC GEER
	AC GENAPPE	AC GENAPPE
AC GRACE-HOLLOGNE	AC GRACE-HOLLOGNE	AC GRACE-HOLLOGNE
AC HANNUT	AC HANNUT	AC HANNUT
AC HERSTAL	AC HERSTAL	AC HERSTAL
AC HERVE	AC HERVE	AC HERVE
AC HUY	AC HUY	AC HUY
AC JALHAY	AC JALHAY	AC JALHAY
	AC JUPRELLE	AC JUPRELLE
AC LIEGE	AC LIEGE	AC LIEGE
	AC LIMBOURG	AC LIMBOURG
AC MALMEDY	AC MALMEDY	AC MALMEDY
AC MARCHIN	AC MARCHIN	AC MARCHIN
AC MODAVE	AC MODAVE	AC MODAVE
AC NEUPRE	AC NEUPRE	AC NEUPRE
		AC OUFFET
AC PEPINSTER	AC PEPINSTER	AC PEPINSTER
		AC REMICOURT
	AC RIXENSART	AC RIXENSART
AC SAINT-GEORGES	AC SAINT-GEORGES	AC SAINT-GEORGES
AC SAINT-NICOLAS	AC SAINT-NICOLAS	AC SAINT-NICOLAS
AC SERAING	AC SERAING	AC SERAING
AC SOUMAGNE	AC SOUMAGNE	AC SOUMAGNE
AC SPA	AC SPA	AC SPA
AC SPRIMONT	AC SPRIMONT	AC SPRIMONT
AC STAVELOT	AC STAVELOT	AC STAVELOT
AC STOUMONT	AC STOUMONT	AC STOUMONT
AC THEUX	AC THEUX	AC THEUX
AC TROIS-PONTS	AC TROIS-PONTS	AC TROIS-PONTS
	AC TROOZ	AC TROOZ
AC VERVIERS	AC VERVIERS	AC VERVIERS
	AC VILLERS LE BOUILLET	AC VILLERS LE BOUILLET
AC VISE	AC VISE	AC VISE
AC WAIMES	AC WAIMES	AC WAIMES
AC WANZE	AC WANZE	AC WANZE
AC WAREMME	AC WAREMME	AC WAREMME
AC WELKENRAEDT	AC WELKENRAEDT	AC WELKENRAEDT
45	55	58

Avant 2020	2020	2021
CPAS		
	CPAS ANS	CPAS ANS
		CPAS BASTOGNE
		CPAS COMBLAIN-AU-PONT
	CPAS DISON	CPAS DISON
		CPAS FERRIERES
		CPAS FLERON
	CPAS HASTIERE	CPAS HASTIERE
	CPAS LIEGE	CPAS LIEGE
	CPAS QUIEVRAIN	CPAS QUIEVRAIN
		CPAS REMICOURT
		CPAS SOUMAGNE
		CPAS SPA
0	5	12
INTERCOMMUNALES PURES		
	CIESAC	CIESAC
	IMMOBILIÈRE PUBLIQUE (Seraing)	IMMOBILIÈRE PUBLIQUE (Seraing)
0	2	2
PROVINCES		
PROVINCE DE LIEGE	PROVINCE DE LIEGE	PROVINCE DE LIEGE
PROVINCE DU LUXEMBOURG	PROVINCE DU LUXEMBOURG	PROVINCE DU LUXEMBOURG
2	2	2
REGIES COMMUNALES		
ZONE DE POLICE ET DE SECOURS		
	IILE	IILE
	ZONE DE POLICE DU CONDROZ	ZONE DE POLICE DU CONDROZ
		ZONE DE SECOURS HEMECO
		ZONE DE SECOURS HESBAYE
0	2	4